



OFFRE D'EMPLOI

CONTREMAÎTRE -2^e affichage

Poste-cadre régulier à temps complet

La Ville de L'Île-Perrot est à la recherche d'un contremaître pour le Service des travaux publics. Sous l'autorité du directeur du Service des travaux publics, vous aurez la responsabilité de planifier, organiser et superviser les travaux de réparation et d'entretien des infrastructures municipales, des parcs et des espaces verts. Il participera également à la gestion du déneigement en période hivernale.

VOS PRINCIPALES RESPONSABILITÉS :

- Planifier, répartir et superviser le travail des employés affectés à son service et s'assurer qu'il est exécuté conformément aux spécifications ou règlements établis ;
- S'assurer que la machinerie utilisée soit en bon état de fonctionnement ; voir à l'entretien des équipements et des installations sous sa responsabilité ; collaborer à l'achat des produits, pièces et matériaux nécessaires au fonctionnement des équipements et installations de son service ;
- Superviser les divers travaux des équipes d'entretien. Faire la tournée des lieux de travail et régler les problèmes qui surviennent ;
- Répondre aux appels d'urgence selon les politiques établies et s'assurer de la présence du personnel nécessaire selon les circonstances ;
- Préparer et coordonner les horaires de travail de son personnel. S'assurer de la gestion du temps de son personnel : feuille de temps et registre à jour du temps supplémentaire ;
- Vérifier régulièrement l'état du territoire afin de déterminer le travail à exécuter et assurer la propreté du garage municipal et de la cour ;
- Administrer et contrôler l'inventaire permanent de tout l'équipement de son service. Gérer et coordonner l'entretien et la réparation des équipements, locaux et bâtiments utilisés pour la réalisation des différentes activités de son service ;
- Coordonner le personnel relevant de sa responsabilité conformément aux politiques et pratiques en vigueur, notamment en santé et sécurité du travail. Employer des pratiques de gestion qui favorise un climat de travail harmonieux de même que la mobilisation du personnel ;
- Entretenir une relation positive avec les citoyens, les clients internes et les fournisseurs ; collaborer à la gestion des plaintes ;
- Effectuer toutes autres tâches demandées par la direction ; être disponible où des circonstances spéciales et urgentes le nécessitent.



Les responsabilités énumérées ci-dessus sont à titre indicatif seulement. Vous pourrez accomplir d'autres tâches connexes reliées à ce poste selon les besoins.

VOTRE PROFIL

- Détenir un diplôme de 5^e secondaire.
- Détenir une attestation d'études collégiales (AEC) du programme de contremaître en infrastructures urbaines (atout).
- Certificat de qualification de préposé à l'aqueduc (OPA) (atout).
- Disposer d'une expérience de travail pertinente dans un poste de gestion opérationnelle (3 à 5 ans).
- Capacité à coordonner une équipe de travail avec efficacité et démontrer de solides habiletés en planification d'opérations. Posséder un leadership mobilisateur.
- Connaissance du milieu syndical.
- Connaissance du milieu municipal et de son fonctionnement.
- Bilinguisme (atout).
- Détenir un permis de conduire classe 5 valide.
- Détenir un permis de conduite classe 3 valide (atout)
- Être disponible pour assurer la garde en rotation selon le calendrier établi.

VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste-cadre, permanent à temps complet (40 heures par semaine)
- Garde en rotation (1 semaine sur 2)

POSTULEZ MAINTENANT !

- Veuillez accompagner votre CV d'une lettre de présentation
- Pour postuler : emplois@ile-perrot.qc.ca
- Date limite : 7 décembre 2018 à 16 h

Nous remercions tous les candidats. Cependant, seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

La Ville de L'Île-Perrot souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi.

L'emploi du masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.

Élisabeth Guilbault, CRHA
Directrice du Service des ressources humaines